



Gournay-sur-Marne, le 28 mai 2026

**Le bureau de la FCPE Gournay sur Marne**

**GOURNAY**  
SUR MARNE

**Cabinet du Maire**

01.48.15.00.20

[cab.maire@gournay-sur-marne.fr](mailto:cab.maire@gournay-sur-marne.fr)

*N. réf. : NS/NK/ /2026/05-002*

*Objet : Conditions d'accueil dans les écoles en période de fortes chaleurs*

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel concernant les inquiétudes exprimées par plusieurs parents face aux températures constatées dans les écoles.

Ces préoccupations sont légitimes. Les épisodes de fortes chaleurs sont désormais plus fréquents, parfois plus précoces, et nécessitent une organisation adaptée pour préserver les conditions d'accueil des enfants et de travail des équipes éducatives et municipales.

La Ville est pleinement mobilisée sur ce sujet.

Dès sa prise de fonction, la nouvelle équipe municipale a demandé aux services de travailler sur la prise en compte des fortes chaleurs dans les bâtiments communaux, avec une attention particulière portée aux écoles.

Plusieurs mesures concrètes sont déjà mises en place.

Les services techniques suivent la situation dans les écoles et réalisent, lorsque cela est nécessaire, des relevés de température afin d'identifier les locaux les plus exposés et d'adapter les réponses au plus près de la réalité de chaque site.

Des consignes sont appliquées par le service entretien dès 6h30 afin de favoriser l'aération des locaux aux heures les plus fraîches.

Des espaces rafraîchis sont également mobilisés. À l'école des Pâquerettes, le self climatisé a été mis à disposition des élèves afin de leur permettre de bénéficier d'un espace plus frais lorsque cela est nécessaire.

À l'école maternelle, une attention particulière est portée aux dortoirs. Des climatiseurs mobiles ont été mis en fonctionnement pour rafraîchir prioritairement les espaces de sieste. La bibliothèque et les locaux du RASED, également équipés en climatisation, peuvent aussi être mobilisés dans le cadre de l'organisation retenue par les équipes enseignantes.

Les activités extérieures et sportives sont adaptées en fonction des conditions météorologiques. L'exposition au soleil est limitée, les temps d'activité peuvent être réduits, déplacés ou réorganisés, et les consignes d'hydratation sont régulièrement rappelées aux enfants.

La Ville a procédé à l'achat de brumisateurs destinés aux cours de récréation. Leur installation interviendra dès réception du matériel, après une phase de test par les services techniques afin de garantir leur bon fonctionnement et leur adaptation aux espaces concernés.

Soyez assurés que la Ville reste attentive à l'évolution de la situation et continuera à adapter son organisation en fonction des conditions météorologiques et des besoins constatés sur le terrain.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
**Nicolas SERERO**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nicolas Serero", is written over the seal and extends to the right.